



Bobigny le 28/09/ 2012.

Objet ; Situation du Centre des Finances Publiques de Saint-Denis.

Monsieur le Maire de Saint-Denis,

L'administration des Finances Publiques est engagée depuis plusieurs années dans un vaste mouvement de restructurations. Présentée comme une modernisation du service public, cette évolution dans les faits s'est avant tout traduite par la concentration de missions et de services en même temps que par la suppression de milliers de postes de travail.

Ce mouvement, qui a débuté bien avant elle, a été brutalement accéléré et amplifié avec la fusion des anciennes directions Générales des Impôts et du Trésor décidée en juin 2007 et mise en œuvre dès 2008.

De fait, très loin de répondre aux objectifs affichés, et notamment en termes de service public ou d'efficacité, cette réforme a profondément fragilisé les services et les missions comme elle a achevé de dégrader de manière très alarmante les conditions de vie au travail et d'exercice des agents. Ceci en dépit d'un coût exorbitant au regard des résultats obtenus qui obère les perspectives d'avenir et d'amélioration d'une situation pourtant souvent intenable.

Aujourd'hui, alors même que nous exigeons un bilan réel en lieu et place d'exercices de communications, et comme nous le redoutions, notre administration est en voie d'asphyxie dans la plupart des services, quelles que soient les missions concernées.

Cette évolution – loin s'en faut - n'a pas épargné notre direction départementale.

Celle-ci a ainsi perdu plus de 200 emplois ces dernières années et, du fait de ses spécificités ajoutées à certains paramètres de notre département, a même été particulièrement impactée par les orientations subies dont les conséquences sont ici démultipliées. A maints égards elle est au bord de la rupture. Et ceci est particulièrement le cas du Centre des Finances Publiques de Saint-Denis.

Alors même que nos charges de travail ont très sensiblement augmenté (accroissement de la population, évolution de la Plaine Saint-Denis, complexité du tissu socio-économique par exemple), jamais nos services n'ont été aussi dépourvus et à ce point déstabilisés.

Dés 2009, les agents avaient interpellé la hiérarchie locale (et par ailleurs la population) pour mettre en garde par rapport à la fragilisation de leur service au regard de leurs responsabilités et témoigner du malaise grandissant. Ils étaient aussi intervenus directement à l'occasion d'un Comité Technique Paritaire Départemental en février 2011. Le 13 octobre 2011 encore, une nouvelle délégation des agents (représentative de tous les services) avait témoigné à nouveau de l'aggravation des difficultés et de leur détresse directement en direction.

En pure perte une fois encore.

Ces difficultés induisent avant tout une dégradation continue des conditions de travail des personnels mais aussi – et nous en sommes particulièrement alarmés - des relations avec les usagers, souvent en proie à une précarité grandissante, dont les attentes n'ont jamais été aussi fortes.

Nous constatons de plus, phénomène nouveau sur Saint-Denis, le faible attrait des nouveaux agents pour y prendre leur poste alors que la mobilité et les demandes de départ se confirment.

Cette situation engendre une perte supplémentaire de maîtrise du « tissu fiscal » et un risque latent de rupture entre les agents, largement abandonnés, et la population dont la nature des attentes et le niveau des besoins ont systématiquement été ignorés par l'administration centrale.

Il s'agit bien là d'un recul de l'état et d'un nouveau coup porté à la cohésion de la collectivité, ce dont nous mesurons – bien seuls- la gravité.

Nous ne sommes plus en capacité d'offrir le service public attendu de l'ensemble de nos interlocuteurs et en retour les agents éprouvent un sentiment d'extrême dévalorisation professionnelle. La dégradation des conditions d'accueil des usagers a atteint un tel niveau que nous redoutons le pire pour la sécurité de tous.

Des pans entiers de nos missions sont - par la force des choses - délaissés si ce n'est abandonnés ; ainsi du contrôle fiscal ce qui induit une rupture de l'égalité des citoyens devant la Loi et la contribution commune. Mais il en est de même avec la gestion courante des dossiers, notamment en matière de mises à jours et de réponses aux demandes diverses, ce qui alimente encore un peu plus la réception d'un public toujours plus nombreux qui en retour absorbe la quasi-intégralité de nos forces.

La situation est telle aujourd'hui que nous avons pris la décision d'en appeler à l'ensemble des élu-e-s des territoires concernés puisque nous ne pouvons nous faire entendre de nos « responsables » administratifs.

Nous considérons de plus que cette situation concerne l'ensemble des acteurs du service public et au premier chef la population et ses élu-e-s. C'est aussi en ce sens que nous adresserons un communiqué à l'ensemble de la presse locale et directement aux usagers.

Au-delà encore nous en appelons à une réflexion globale sur la nature des choix qui président à l'évolution de nos missions et à un état des lieux.

Nous sollicitons en conséquence monsieur le maire, un rendez-vous afin de préciser dans quelle situation se trouve le Centre des Finances Publiques de Saint-Denis, les conséquences qui en découlent déjà et celles que nous redoutons.

Vous remerciant pour l'attention portée à cette demande, nous vous prions, monsieur le maire, d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

#### **Les agents du Centre des Finances Publiques de Saint-Denis et leurs représentants**

**CGT-Finances Publiques ; Lionel Barsacq ; 06 84 53 54 78.**

[Cgt.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:Cgt.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr)

**FO-Finances Publiques ; Didier Duchesne ; 01 48 32 38 31.**

[Fo.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:Fo.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr)

**Solidaires-Finances Publiques 93 ; Lilian Mounard ; 06 76 91 56 26.**

[Snuisudtresor.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:Snuisudtresor.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr)

**CFDT-Finances Publiques 93 ; Marion Forhan ; 01 57 33 91 59.**

[Cfdt.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:Cfdt.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr)